



ERRATUM

AVIS PUBLIC DU 23 OCTOBRE 2024 DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL

PRENEZ AVIS que le dossier de démolition du 1262, chemin des Patriotes sera reporté à une date ultérieure.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Christine Ménard

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 28 OCTOBRE 2024

Christine Ménard, directrice générale

Assistante-greffière